

**DOCUMENT PRE-CONTRACTUEL**  
**Version juin 2025**

**OBJET DU CONTRAT**

L'organisme de formation s'engage à dispenser une action de formation professionnelle en Shiatsu intitulée :

**BLOC 1 : Accueillir le receveur et établir un bilan énergétique**

et/ou (selon le choix du client)

**BLOC 2 : Réaliser une séance de Shiatsu personnalisée et assurer un suivi**

au bénéfice du stagiaire.

**NATURE ET OBJET DE L'ACTION DE FORMATION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 6313 -3 du code du Travail, l'action de formation a pour objet de :

- ① Permettre à une personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi
- ② De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée
- ③ de réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés à de nouvelles activités professionnelles
- ④ De favoriser la mobilité professionnelle

**DELAI DE RETRACTATION**

Il est rappelé que, dans un délai de quatorze jours calendaires à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception adressée à l'organisme de formation.

**DURÉE DE L'ACTION DE FORMATION :**

Il est convenu entre les parties que l'action de formation intitulée FORMATION EN SHIATSU se déroulera sur **70 jours**, comprenant **490 heures de face à face pédagogique**, qui démarrera le **06/09/2025** et se finira le **09/06/2028 pour les 2 blocs**

**OU 20 jours pour le BLOC 1 (du 6/09/2025 au 20/06/2026) si bloc 1 et 2 ou bloc 1 seul**

**CONTENU DE L'ACTION**

Le programme de l'action de formation intitulée **formation en Shiatsu** :

**BLOC 1 : Accueillir le receveur et établir un bilan énergétique:**

Date	Matin 9h à 10h30 et 10h45 à 13h15	Après-midi : 14h15 à 17h15 (ou vendredi 16h30 - 20h15)
<b>2025</b>		
Samedi 6 sept.25	Présentation/ Historique du Shiatsu. Présentation stagiaires et formation Fondements 1:Yin/Yang, Qi, 5 éléments et les lois. Reconnaître les manifestations de déséquilibres.	Positionnement pour le travail des méridiens : Hara, poids de corps et souffle Introduction aux 8 principes
Vendredi 12 Sept  Zazen	XXX	- Posture du praticien et déontologie - Étude élément Eau - Théorie et implications. - Tsubos : définitions et utilisation
Samedi 20 sept.25	- Les contre-indications, précautions et la courbe d'élimination  - La qualité de pression: écoute des limites et notions de vide / plein  - Théories de l'énergie, la vitalité, le Jing	Méridien VESSIE. Théorie (fonction, caractéristiques), localisation (trajet, points) et pratique (localiser et travailler le méridien en pression)  -Pression avec la main et le pouce et positionnement pour les méridiens
Samedi 4 oct.25  Zazen	- Méridien REINS. Théorie (fonction, caractéristiques), localisation (trajet, points) et pratique (localiser et travailler le méridien en pression)  - Le Yin :3 foyers. - placements pour méridiens Reins	- Principes de l'approche Masunaga (niv.1). La vision du corps, des symptômes et de la maladie - Élément Terre, le HARA, base du Shiatsu. - "Shiatsu du ventre", un préalable au bilan du ventre
Samedi 18 oct.25	- Méridiens RATE-PANCRÉAS. Théorie (fonction, caractéristiques) et pratique (localiser et travailler le méridien en pression).  - Bilan du ventre suite	- Questionnaire santé shiatsu/1 (antécédent/ état actuel, hygiène de vie, habitudes, mode de vie) - Horloge circadienne - Notions de cycles des éléments. - Lien EAU - TERRE - Révisions méridiens étudiés (Rate, Vessie, Reins).
Vendredi 24 oct.25  Zazen	XXX	- Alimentation et énergie nourricière (GU QI) - Les déséquilibres selon les notions vide/ plein, Yin/ Yang (approfondissement: Les 8 principes)
Samedi 8 nov.25	- Questionnaire santé en Shiatsu 2 (douleurs, gênes, besoins, et état des fonctions du corps (digestive, élimination, sommeil, appétit..).	- Méridien ESTOMAC (fonctions, trajets, localisation)  Révisions-Shiatsu du ventre pour le bilan

	- La qualité d'écoute, technique d'entretien.	du ventre.
Samedi 29 nov.25	- Introduction au Feu. Méri­dien COEUR - Aspects physique, éner­gétique et symbolique. Théorie (fonction, caractéristiques) et pratique (travailler le méridien en pression).	- Facteurs internes et externes. Relier émotions et organes  - Placements pour les méridiens en latéral
Vendredi 5 déc.25	XXX	- Exercices de ressentis: l'énergie, le subtil. La qualité des pressions (Vide/Plein – Kyo/Jitsu) - Méridien INTESTIN GRÊLE. Théorie (fonction, caractéristiques) et pratique (localiser et travailler le méridien en pression).
Samedi 13 décembre	- Méridien MAÎTRE COEUR . Théorie (fonction, caractéristiques) et pratique (localiser et travailler le méridien en pression).  - Bun Shin. <i>Ishin deshin</i> : l'écoute active, introduction.	Les 4 Shins (bilan éner­gétique oriental) et mise en pratique en lien avec le tableau des 5 éléments.  Setsu shin : Révision Hara, lecture, localisation des zones de bilan éner­gétique. Palpation déséquilibres
<b>2026</b>		
Samedi 17 janv.26	Bo Shin : Observation de la personne (posture, gestuelle) / les déséquilibres Révisions mi parcours QCM d'entraînement	Introduction au Métal. Méri­dien POUMON. Fonctions, trajets, théorie et pratique.
Samedi 7 fév.26	Méri­dien GROS INTESTIN (fonctions, trajets), théorie et pratique.  Les trajets des méridiens FEU (révision), lien avec métal,	- Retour sur les pratiques. Kyo/Jitsu – vides/pleins. Observer l'évolution. - Questionner le receveur + (questionnaire santé, contre-indications, cibler le besoin) et identifier les besoins et déséquilibre de la personne: questionner, observer, sentir (niv.1)
Samedi 21 fév	- Introduction au Bois  - méridien FOIE : fonctions, trajets, théorie et pratique du trajet	- Techniques entretien/ écoute active 2 - Les 3 types d'énergie (Jing, Qi, et Shen). - L'énergie, le Sang et ses déficiences
Samedi 7 mars	Bois (suite)  Méri­diens VÉSICULE BILIAIRE (fonction physique et éner­gétique, travail du méridien).	- Révision Trajets Méridien - Mise en pratique : relier les éléments du bilan (niv.bloc 1) avec les critères de questionnaire, observation, écoute et toucher/palpation
Samedi	- Les Trois Foyers et le TRIPLE RÉCHAUFFEUR. Théorie (fonction, caractéristiques) et pratique (localiser et	- Révision trajets par segment du corps  - Révision Bilan du Ventre.

21 mars	travailler le méridien en pression). - Bilan 3 foyers	- Critère Kyo - Jitsu
Vendredi 27 mars Zazen	XXX	- Pratique du bilan 1 : décrire et expliquer selon les différents critères (Mon Shin, Bun shin, Bo Shin, 5 éléments, zang fu, 3 foyers) niv. 1 - études de cas en groupe
Samedi 11 avril	Supervision par 3 donneur – receveur - observateur	Les points Mu : localisation, lecture énergétique
Samedi 25 avril	- Pratique du bilan 2: décrire et expliquer selon les différents tous les critères et ajouts setsu shin (physio, toucher) niv. 1  - études de cas en groupe	- Approfondissement sur les 5 éléments et leurs liens - outils pour équilibrer (pratiques corporelles & énergétiques : conseils hygiène de vie, alimentation) - théorie énergétique orientale (les différents Qi)
Samedi 9 mai	Les points SHU (ou Bo). Anatomie, bilan, fonction  Pratique du bilan par le toucher : « Setsu Shin » (Hara, Shu, et Mu)	- Théorie énergétique orientale - études de cas en groupe : observer avec les 5 éléments (énergétique orientale). Mise en situation : observer les déséquilibres de la personne et ses besoins
Samedi 23 mai	- Révision et bilan points SHU  - Évaluation écrite sur la théorie (les 5 éléments, les 8 principes, les fonctions et trajets des méridiens ) pour valider les connaissances	- <b>Évaluation Bloc 1</b> : Pratique (entretien + palpation) barème évaluation pour savoir faire un bilan avec les 4 méthodes d'évaluation
Vendredi 5 juin Zazen	XXXX	Retour sur évaluation pratique et théorique Correction, questions, révisions.
Samedi 20 juin Zazen	- Correction, questions, révisions. - Approche Shiatsu Masunaga. Retour du la courbe d'élimination des malaises et processus naturel d'autorégulation (lien corps - autonomie).	ATELIER 1 avec receveur extérieur pour travailler les trajets et l'entretien

Ateliers en visio

Exploration de divers modes d'évaluation (atelier en visio) 1h30 (18h30 – 20h Vend 30 janvier 26 )

Atelier Pratique énergétique pour mieux comprendre le système du Qi 2h (18h-20h) (Vendredi 5 juin 26)

et/ou (selon le choix du client)

**BLOC 2 : Réaliser une séance de Shiatsu personnalisée et assurer un suivi**

du 29 août 2026 au 9 juin 2028(+ examen final des BLOC 1 et 2 - le 23 juin 2028)

Date	Matin : 9h à 10h30 et 10h45 à 13h15	Après-midi : 14h15 à 17h15 (ou vendredi : 16h30 à 18h/18h15 à 20h15)
<b>2026</b>		
Samedi 29 août 26	<ul style="list-style-type: none"><li>- Introduction au Bloc 2 et à l'approche</li><li>- La posture : confort, alignement, centrage</li><li>- Apprentissage séquence/ kata : Séquence « Eau » (décubitus ventral).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Théorie de l'Amibe. Kyo-Jitsu.</li><li>- La mise en place de la séance (organiser, installation, fin, etc.)</li><li>- Étirement du dos et du mér. Vessie en décubitus dorsal.</li></ul>
Samedi 5 sept. 26	<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer la qualité énergétique selon les critères Vide/ Plein ou Kyo- Jitsu à travers le toucher. Leur sens (Masunaga)</li><li>- Enchaînement/ séquence (Eau / Terre)</li><li>- Travail postural et centrage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Kata assis (posture assise et ses variantes) et ses bénéfiques. Observation des méridiens travaillés.</li><li>- Shiatsu du visage et cou.</li><li>- Pratique main mère- main fille</li></ul>
Vendredi 18 sept	XXXXXXXX	<ul style="list-style-type: none"><li>- Techniques d'harmonisation des méridiens: tonification et dispersion en acupression</li><li>-Le Rythme (yin yang)</li><li>- Manœuvres et mobilisations des chevilles. (décubitus dorsal et ventral)</li></ul>
Samedi 26 sept.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Séquence sur le côté (lien méridiens VB, GI, IG, TR) : étirer scapula, nuque, hanche (BOIS- FEU)</li><li>- Mobilisation de la scapula (en décubitus latéral)</li><li>- Associer les méridiens aux manoeuvres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Kata éléments Feu/Métal : les postures et mobilisations.</li><li>- Mobilisation des poignets, acupression poignet.</li><li>- La fluidité souffle-posture</li></ul>
Samedi 10 oct.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mobilisation lombaire (Eau, Terre, Bois). Relier les méridiens travaillés</li><li>- Mobilisation cheville en décubitus latéral</li><li>- Techniques d'harmonisation (suite) tonification et dispersion en acupression</li><li>- Rappel et pratique des 4 SHINS</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Anatomie palpatoire pour mieux identifier les tsubos (<b>intervenant extérieur</b>)</li></ul>

Samedi 24 oct.	- Traitement des points SHU : et fonctions étendues. Les 2 lignes - Vessie Zen Shiatsu : pratique des extensions et fonctions	- Mobilisation hanche-bassin. Séquence sur le dos (Bois)  - L'entretien: approfondissement. Relation d'aide adapté au Shiatsu : l'accueil, l'accompagnement (écoute active, reformulation : déférence/courtoisie)
vendredi 30 oct	XXXXXXXX	- Mobilisation de la scapula sur le ventre - Révision des séquences : Relier mobilisations/ trajets méridiens - La fluidité souffle-posture, rythmes
Samedi 14 nov.	- Mobilisations du cou - Comprendre le souffle en Shiatsu. La respiration (pratique individuelle et à deux). Observation anatomique.	- Retour BOIS - Étirement bassin / mobilisations torsion - Relier travail des mobilisations et harmonisation méridiens
Samedi 28 nov	- Lecture/ bilan du Hara approfondie - Construire une séance « type » de Shiatsu - La sensibilité primitive : ajuster son travail d'harmonisation	- Concevoir et mettre en place une séquence en fonction de l'entretien (déséquilibres repérés par l'entretien)  - Mise en pratique
Vendredi 4 déc	XXXXX	→ Concevoir / mettre en place une séquence subséquente au bilan du hara (méridiens et mobilisations).
Samedi 12 décembre	- Approfondir le travail du Shiatsushi  - Shiatsu des méridiens par zones du corps (par segment) - L'Ampuku, plus loin dans la travail du Hara, travail des organes, sons.	- Supervision par 3  - Les différents bilans SETSU SHIN. Travail méridien Kyo/Jitsu, étirements et mobilisations appropriées
Vendredi 18 déc.	XXXX	- Retour supervision - Les points Mu : traitement et fonctions. Pratiquer des séances d'urgence: dans quels cas, comment.
<b>2027</b>		
Samedi 23 janv 2027	- Les 4 shin : mettre en lien les différents bilans, approfondir l'évaluation physique et énergétique par le toucher (description et explication) - Réaliser une séance	- Les merveilleux vaisseaux : Ren Mai et Du Mai. Théorie et pratique
Dimanche 24 janvier	- Retour sur la pratique des bilans - Travailler son kata en fonction du protocole choisi, et de l'anatomie et du ressenti du receveur	- L'alimentation en énergétique chinoise: selon le bilan et la saison (niv.2) - Pressions avec les genoux et les coudes.
Samedi 6 fév.	- Mettre en pratique les protocoles/kata de shiatsu adapté avec les critères de questionnaire, observation, écoute et	- Suite à 3. Observer les déséquilibres de la personne et ses besoins. Reconnaître les principaux éléments.

	toucher/palpation - Entretien + séance (pratique à 3 avec observateur).	- Proposer des exercices pour autonomiser la personne et renforcer le travail.
Vend 12 fév	XXXXX	Bilan, retour sur les pratiques, évaluation pratique mi parcours, révision
Samedi 27 fév	- Méthodologie de suivi. Contenu, suivis et mise en forme. - Les recommandations aux personnes - Relation d'aide: Déterminer l'objectif : faire émerger les besoins, distinguer demandes et besoins identifiés	- L'approche psychocorporelle par Masunaga - Le corps baromètre. Savoir utiliser son corps et développer la précision de la qualité énergétique - Pratique avec l'attention juste
Samedi 13 mars	- Approche du Zen Shiatsu - Extensions méridien Coeur et fonctions élargies	- Réalisation de séquences supervisées. - Réaliser une séance d'après l'entretien et des bilans constatés par le toucher. - Expliquer son choix de séance, en fonction de son bilan et de la personne
Vendredi 19 mars	XXX	Réalisation de séquences complètes supervisées (suite)
Samedi 10 avril	- Shiatsu dans la pratique professionnelle – les enjeux, les limites de l'accompagnement. Gérer les imprévus - Shiatsu et théories de l'énergie. - Théorie : l'énergie des émotions	Public spécifique. Accompagnement et précautions, adaptation des postures pour le travail des méridiens et des mobilisations Retour sur séquences / Kata
Samedi 24 avril	- Cas particuliers. - La femme enceinte	-Retour sur les pratiques personnelles. Encadrement professionnel et accompagnement de la personne : les limites du praticien et se préserver - Etude de cas
Dimanche 25 avril	- Travail sur les suivis, retour d'expérience, - Étude de cas en groupe	ATELIER 2 - Shiatsu avec receveur extérieur
Vendredi 30 avril	XXXXX	ATELIER 3 - Shiatsu avec receveur extérieur
Samedi 22 mai	Evaluation mi parcours pratique (barème évaluation des gestes, manoeuvres et choix effectués « réaliser une séance de Shiatsu adaptée ») : etude de cas	Bilan et évaluation sur la compréhension de la Pratique du Shiatsu.

Samedi 29 mai	Retour sur l'évaluation pour enrichir son approche	- Les adaptations: Shiatsu sur table et autre.
Samedi 12 juin	Correction, questions, pratiques, révisions.	Diététique chinoise et applications selon les bilans énergétiques
Samedi 26 juin	Découverte des extensions de Masunaga (différents trajets) Etude de Cas	Introduction HO SHA et Sensibilité primitive
Vendredi 2 juillet	XXXX	Atelier Pratique énergétique pour mieux comprendre le système du Qi dans le corps (en visio JPA)

**Pause hiver austral**

**Rentrée aout 2027**

Samedi 21 août 27	- Théorie Masunaga (théorie de l'amibe niv.2). - Lecture énergétique du dos et makkho-ho pour approfondir les extensions	Méridien Zen Masunaga : Retour sur Coeur et Vessie, extensions et Manoeuvres
Vendredi 28 août	XXXX	- L'élément Jitsu / retour sur les suivis et la loi des 5 éléments. Lecture du dos - Savoir être: Avant centrage, pendant, après une séance de SHIATSU
Samedi 11 sept.	Sensibilité primitive et travail de la résonance dans les lectures et la qualité kyo jitsu pour l'équilibre énergétique	- FEU approfondissement. Méridien Zen : Maitre Coeur (Péricarde) - Manoeuvres/ étirements du bras et épaule.
Dimanche 12 sept	Suite pratiques. Retour sur les pratiques et études de cas Faire un retour avec le client	Méridien Zen Masunaga IG : théorie et pratique
Samedi 25 sept.	Adaptation aux conditions de la personnes (âge, états, etc)	FEU Méridien Zen Masunaga TR + 3 foyers
Vendredi 1 <sup>er</sup> oct	XXX	- Pratique du Ho-Sha - Points MU sur soi
Samedi 16 oct.	- Wu Wei, le lâcher prise oriental dans la pratique du Shiatsu - Séquences EAU approfondissement. Méridien Masunaga : Rein	- Observation des manifestations. Retour sur les pratiques - Méthodologie suivi (études de cas du stagiaire)
Samedi	- Métal approfondissement. Méridien Masunaga Gros Intestin	- Développer la prise en compte des ressentis du receveur et du donneur,

30 oct.	- Manœuvres Shiatsu avec les coudes et avec les genoux niv.2	résonance, empathie.
Vendredi 5 nov	XXX	ATELIER 4 - Cliniques supervisées étudiants – « clients »
Samedi 13 nov.	- Retour clinique - Méridien Zen Poumons (trajets et fonctions étendues)	Le suivi approfondi - Masunaga : à la racine des problématiques et autonomiser la personne. Le protocole en 7 séances
Samedi 27 nov	- Mieux gérer ses limites et inconfort - L'émergence du Kyo. - Lectures énergétiques du hara niv.3. (autres techniques)	ATELIER 5 - Cliniques supervisées étudiants – « clients »
Samedi 4 décembre	- Retour Clinique/ atelier - Terre approfondissement. Méridien Masunaga : Rate Pancréas	- Choix et inttégration des techniques adaptées dans la réalisation de la séance parmi toutes les techniques maîtrisées - Etude de cas
Vendredi 10 déc	XXXX	Méridien Zen Masunaga Estomac / Étirements avancés
Samedi 18 déc	Séance 3 : Kyo-Jitsu, travailler le Jitsu par le Kyo Ho-Sha – explorations approfondies	Méthodologie de rédaction de synthèses de séance, de suivi et d'observation. Étude de cas et préparation au rapport professionnel
<b>2028</b>		
Samedi 29 janvier	BOIS approfondissement. Méridien Zen Masunaga Foie	Entretien et suivis des malaises. Travailler sur les objectifs Le questionnaire pour aller plus loin
Dimanche 30 janvier	Méridien Masunaga Vésicule Biliaire / Manoeuvres Bassin avancées	Les Grands méridiens / climatiques <b>Évaluation mi parcours – révisions, questions</b>
Samedi 6 fév.	ATELIER 6 - Cliniques supervisées étudiants – «clients»	- L'accompagnement, préciser le suivi. Favoriser l'accueil et la neutralité - Bilan des 4 Shin et le visage/ observer la langue.
Vend 12 fév	XXXXXX	- Séance 4 type : Pratique - Faire nommer les sensations : la verbalisation et prise en compte le ressenti. Les recommandations
Samedi 27 fév	Stage 1 au sein de l'OF, effectuer un suivi supervisé	- Retours stage et Ho-sha - Approche de Micro-Macro (travail énergétique)

Samedi 4 mars	Stage 2 effectuer un suivi supervisé	Compréhension de la loi des 5 éléments à travers les suivis / Loi agression et d'insulte  Pratiques de Micro-Macro
Samedi 18 mars	Stage 3 effectuer un suivi supervisé	Analyser demande de la personne, manifestations de son corps, style de vie, potentialités et son expression énergétique + Pratiques avancées
Samedi 25 mars	Stage 4 effectuer un suivi supervisé	Pratique avancées, l'équilibre énergétique plus subtil
Samedi 15 avril	Stage 5 effectuer un suivi supervisé	Chong mai et la grossesse. Introduction au bébé
Dimanche 16 avril	Publics particuliers. La femme enceinte suite	- Suite femme enciente Se préparer à sa condition de praticien. - Suivi d'élaboration du rapport professionnel et tutorat.
Samedi 29 avril	Stage 6 effectuer un suivi supervisé	- Outils d'accompagnement adaptés, diriger le Qi - Analyse des pratiques, études de cas, thématiques
Samedi 13 mai	Merveilleux vaisseaux : Vaisseau Ceinture (et Carrefour)	(Remettre son rapport pro) Etude de cas de groupe
Samedi 27 mai	Stage 7	Bilan groupe  Piste de travail. Intégration
Samedi 3 juin	Évaluation fin Bloc 2 : Pratique : Réaliser une séance de shiatsu en fonction du bilan énergétique	Retour sur évaluation + pratiques
Vendredi 9 juin	XXX	Préparations à l'examen de fin de formation (pratique encadrée) – Questions
Samedi 23 Juin	<b>Examen final des BLOCS 1 et 2 our l'obtention de l'attestation de réussite BLOC 1 et 2.</b> Examen sur 1h30 (maximum 30 mn BLOC 1 sjuivi d'un maximum d'1h pour le BLOC 2	

## **EFFECTIFS DANS LE CADRE DE L'ACTION DE FORMATION**

L'organisme de formation précise que l'action de formation sera dispensée auprès de 12 stagiaires **maximum**.

**Il est convenu entre les parties que si la formation compte moins de 8 stagiaires à la date du 23/08/2025, cette formation sera annulée, le contrat caduc et le chèque des 30 % sera détruit ou le virement remboursé sans aucune pénalité**

## **NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS**

Pour que le stagiaire puisse suivre l'action de formation définie à l'article 2 du présent contrat, il est précisé que le stagiaire doit disposer du niveau de connaissances préalables suivant : pas de niveau pré-requis. Maîtrise de la langue française.

## **MODALITES DE DEROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION**

Lieux de formation : la Kazoualé, 299 rue Georges Pompidou – Les Colimaçons 97436 St Leu / (Ponctuellement Espace Zazen, 1 Impasse des Rosiers, 97427 L'Étang-Salé les Hauts)

Horaires : Samedi matin de 9h à 10h30 et de 10h45 à 13h15, après midi de 14h15 à 17h15 / Vendredi de 16h30 à 18h15 et de 18h30 à 20h15

Il est convenu que l'action de formation débutera par une présentation du formateur (et/ou prestataire de formation) et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui doit être assuré par le formateur;

L'action de formation se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

L'action de formation se déroulera en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. De plus, le suivi peut également, dans certains cas, être proposé sous forme de devoirs et rapports facultatifs afin d'aider le stagiaire dans son intégration.

Le formateur remettra également un support pédagogique (fiches au fur et à mesure de l'apprentissage) qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation selon les thématiques et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à ladite action de formation.

Une feuille d'émargement sera signée par le stagiaire aux fins d'attester de l'exécution de l'action de formation.

## **MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET SANCTION DE LA FORMATION**

L'appréciation des résultats se fait à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permet de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

### **Les procédures d'évaluation au sein de l'OF:**

- Procédure évaluation BLOC 1 : test écrit sur les connaissances et savoir faire un bilan énergétique, avec une note supérieure à 13/20

- Procédure évaluation BLOC 2 : test écrit sur les connaissances et réaliser une séance de Shiatsu (grille d'évaluation) avec une note supérieure à 13/20.

**SANCTION:** Après exam final bloc 1 et 2

**Certificat de réalisation** pour le BLOC 1: Accueillir le receveur et établir un bilan énergétique et pour le BLOC 2 : Réaliser une séance de Shiatsu (en fonction de la présence aux stagiaires)

selon le contrat par bloc ou pour les 2

**Une attestation de validation** du BLOC 1 et du BLOC 2 selon contrat

Le présent contrat exclu le bloc 3 (intitulée "installation réussie") dispensé par le SPS et la formation Anatomie-physiologie (ou dispense) dispensé par l'IFSDA

**L'Attestation d'Aptitude Professionnelle de Shiatsu** sera délivrée par le Syndicat des Professionnels de Shiatsu (SPS) après réception du dossier "suivi d'apprenant" avec tous les documents demandés et après vérification de la Commission Pédagogique

### **DIPLOMES, TITRES OU REFERENCES DES PERSONNES CHARGEES DE LA FORMATION PREVUE PAR LE CONTRAT**

L'action de formation professionnelle définie à l'article 2 du présent contrat sera dispensée par les formateurs suivants :

Tiphaine Poulain disposant des références, titres et diplômes suivants :

- Master Ingénierie de la Formation - UFC, France
- Spécialiste en Shiatsu

Un prestataire de service disposant des références, titres et diplômes suivants :

- Spécialiste en Shiatsu membre du Syndicat des Professionnels de Shiatsu

Un prestataire de service pour la FOAD disposant des références, titres et diplômes suivants :

- Praticien Shiatsu

Un prestataire de service pour l'anatomie palpatoire (présentiel) disposant des références, titres et diplômes suivants :

- Ostéopathe et formateur en anatomie

### **PRIX DE LA FORMATION**

Le prix de l'action de formation professionnelle est fixé à

- BLOC 1 SEUL = 1680 € net de taxe
- BLOC 2 = 4175€ net de taxe
- BLOC 1 + BLOC 2 = : 5855 € - 115 € (frais de dossier offert) soit 5740 € net de taxe pour la formation désignée à l'article 1 de la présente convention.
- Il est précisé qu'aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L.6363 – 5 du code du Travail et rappelé à l'article 3 du présent contrat.
- Il est également précisé qu'il ne peut être payé, à l'expiration du délai cité à l'article 3 du présent contrat, une somme supérieure à 30 % du prix convenu ci-dessus, soit 504 € net de taxe pour le BLOC 1 ou 1722 € net de taxe (pour les BLOC 1 et 2) , somme qui sera encaissé le lendemain de la fin du délai de rétractation

- Le solde donnera lieu à un échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, par virement, selon un calendrier défini.
- Une facture acquittée sera délivrée après chaque règlement

### **INEXECUTION TOTALE OU PARTIELLE DE L'ACTION DE FORMATION**

Conformément à l'article L.6353 – 7 du code du Travail, il est rappelé que si, par suite de cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation jusqu'à son terme, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation à due proportion de leur valeur prévue par le contrat.

Les parties au présent contrat rappellent également que, en application de l'article L.6354 – 1 du code du Travail, toute inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation entraîne l'obligation pour l'organisme prestataire de rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable au stagiaire (notamment l'absence du stagiaire quels que soient les motifs à l'origine de cette absence, à l'exception du cas de force majeure dûment reconnu) entraînera l'obligation pour ce dernier de verser à l'organisme de formation une pénalité contractuelle correspondant à 15 % du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer notamment le préjudice économique subi par l'organisme de formation ; cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être considérée comme une dépense de formation professionnelle pouvant être prise en charge au titre de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Réciproquement, toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable à l'organisme de formation entraînera l'obligation pour ce dernier de verser au stagiaire une pénalité contractuelle correspondant à 15 % du prix de la formation initialement prévue et non exécutée.

### **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

L'organisme de formation tient à rappeler au stagiaire que l'exécution du présent contrat rend nécessaire la collecte et le traitement de données à caractère personnel le concernant, et ce, afin de respecter les finalités suivantes :

Permettre à l'organisme de formation de satisfaire à ses obligations de justification de la réalité des actions de formation dispensées, telles que précisées aux articles L.6362 – 6 et suivants du code du Travail, et plus spécifiquement l'établissement de feuille d'émargement,

Permettre le suivi technique, administratif et pédagogique du stagiaire dans le cadre de la réalisation de la formation, objet des présentes,

Permettre l'exécution des obligations financière découlant du présent contrat.

L'organisme de formation tient à rappeler que le défaut de fourniture de ces données personnelles empêcherait la réalisation des objectifs ci avant rappelés, et que la collecte de telles données conditionne plus généralement la conclusion et l'exécution du présent contrat.

Les coordonnées du responsable de ce traitement sont les suivantes

Tiphaine Poulain - 0692456166

25 chemin Maduran - 97424 Piton St leu

Les données à caractère personnel du stagiaire seront adressées aux formateurs ou prestataires de formation intervenant au sein de l'organisme de formation, aux organismes financeurs le cas échéant, au SPS et aux autorités de contrôle, dûment habilités par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En application de l'article 13 du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, le stagiaire est informé de ce qu'il dispose du droit de demander au responsable du traitement, l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit de la portabilité des données.

Ces données seront conservées pendant toute la durée d'exécution du présent contrat, ainsi que, le cas échéant, pour la durée de sa prolongation éventuelle. Afin de permettre un suivi statistique, et préserver les intérêts de l'organisme de formation du point de vue de l'engagement de sa responsabilité civile, elles seront également conservées pendant une durée de 5 ans à compter du terme du présent contrat, correspondant au délai de prescription de droit commun. Cette durée pourra être prolongée le cas échéant, en cas de survenance d'événements qui pourraient interrompre, ou suspendre ce délai de prescription.

Pendant cette durée, ces données feront l'objet d'un archivage, préalable à leur suppression définitive.

Le stagiaire est également informé de ce qu'il dispose du droit de saisir une autorité de contrôle afin d'introduire, le cas échéant, une réclamation, en saisissant plus spécifiquement la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)

---

**Formation en Shiatsu des BLOCS 1 et/ou 2  
(pour une formation individuelle)**

*L'inscription sera effective après entretien et signature d'un contrat de formation*

**Pour une formation qui serait réglée par un tiers :** OPCO, Département, Région, France-travail, Entreprise, etc, ne pas remplir ce document, mais demander par téléphone au 0692,45,61,66 ou par @mail : [tiphaine.poulain@gmail.com](mailto:tiphaine.poulain@gmail.com), le document spécifique.

Merci d'écrire lisiblement et de compléter TOUTES les demandes.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Tel : email :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité (obligatoire) :

Profession actuelle :

-----  
Formation :

- Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?
- Avez-vous un projet professionnel ?
- **Quelles sont vos motivations** pour suivre le cursus en SHIATSU :  
(Faire une lettre de motivation séparée)

-----  
Le client reconnaît avoir pris connaissance du document précontractuel :

Dans la version : (mois/année).....

Le client demande à l'OF de prendre en considération la demande.

**Les documents demandés** (A envoyer à : [tiphaine.poulain@gmail.com](mailto:tiphaine.poulain@gmail.com) ou par la poste au 25 chemin Maduran 97424 Piton St Leu)

- Le présent document rempli, daté et signé
- La lettre de motivation

Choix de la formation (faire une croix dans le  de votre choix) :

BLOC 1 seul (17 jours et 6 ½ journées)

BLOC 2 seul (43 jours et 14 ½ journées)

**(Seulement** si vous avez suivi le BLOC 1 dans un autre organisme de formation (OF) et sur présentation de l'attestation de l'OF d'origine)

BLOC 1 et BLOC 2 (60 jours et 20 ½ journées)

(Si présents dans le même contrat : **remise** de 115 € soit un montant de 5 740€ net de Taxe)

Cette formation sera réglée par : (faire une croix dans le  de votre choix)

- Chèque
- Virement
- Espèces

Avec la signature du contrat, le versement de 30 % du total **soit** ..... € sera réglé par :  
(faire une croix dans le  de votre choix)

- Chèque
- Virement

Si règlement par chèque : il sera encaissé 15 jours après la signature du contrat,

Si règlement par virement : le virement sera à effectuer obligatoirement entre 15 et 18 jours après la signature du contrat. (Voir délai rétractation)

Vos possibilités d'être contacté(ée) pour un entretien téléphonique :

Vos dates possibles	Vos créneaux horaires possibles

Je soussigné(e) [prénom et NOM] .....  
déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce document sont exacts.

Fait à.....le

...../...../.....

Signature